Nations Unies S/PV.6471



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

Provisoire

6471e séance

Jeudi 20 janvier 2011, à 11 heures
New York

Président :	M. Barbalić	(Bosnie-Herzégovine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	Mme Ziade
	Nigéria	M. Lolo
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham

Ordre du jour

La question concernant Haïti

11-21163 (F)





La séance est ouverte à 11 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La question concernant Haïti

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite le Représentant permanent d'Haïti à participer au débat conformément aux dispositions de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Alain Le Roy, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et Mme Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix M. Alain Le Roy.

M. Le Roy : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est donnée de rendre compte au Conseil de la situation en Haïti, un peu plus d'un an après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010. Je voudrais, bien sûr, commencer par saluer une nouvelle fois la mémoire des victimes du tremblement de terre – plus de 220 000 personnes au total – et en particulier celle des 102 membres du personnel des Nations Unies qui ont perdu la vie.

Plusieurs développements importants sont intervenus depuis mon dernier exposé, le 10 décembre dernier. Les membres du Conseil se rappelleront que l'annonce des résultats préliminaires du premier tour des élections présidentielles par le Conseil électoral provisoire, le 7 décembre dernier, avait suscité des manifestations dans différentes parties du pays. Les manifestants, tout comme de nombreux acteurs du monde politique et de la société civile, dénonçaient ce qu'ils présumaient être des fraudes massives en faveur du candidat de la plate-forme présidentielle.

Le 14 décembre, le Président de la République a décidé d'inviter une mission d'experts électoraux de l'Organisation des États américains (OEA) afin d'évaluer le processus électoral. Le 29 décembre, le Gouvernement haïtien, le Conseil électoral provisoire et la Mission d'observation électorale conjointe de l'OEA et de la Communauté des Caraïbes ont signé un accord définissant les termes de référence de cette mission qui avait pour objectif, entre autres, d'évaluer les pratiques et procédures appliquées lors des élections présidentielles du 28 novembre 2010 et, en particulier, la tabulation des votes, et de faire des recommandations visant à rectifier les irrégularités qui avaient émaillé le premier tour du scrutin.

La mission de l'OEA a remis son rapport au Gouvernement haïtien le 13 janvier dernier et le 17 janvier, lors de la visite à Port-au-Prince du Secrétaire général de l'OEA, S. E. M. José Miguel Insulza, le Gouvernement s'est engagé à transmettre le rapport de l'OEA au Conseil électoral provisoire afin que ce dernier prenne en compte ses recommandations lors du processus de contentieux devant aboutir à l'annonce des résultats définitifs du premier tour. Le rapport a depuis été distribué aux États membres de l'OEA et rendu public hier, le 19 janvier.

Le processus de contentieux devra donc reprendre son cours dès demain, le 21 janvier. Il revient maintenant au Conseil électoral provisoire de poursuivre son travail et mener le processus à terme selon les dispositions de la Constitution haïtienne et de la loi électorale. Ce n'est qu'alors que le Conseil électoral provisoire pourra annoncer les résultats définitifs du premier tour.

Selon les termes de l'accord entre le Gouvernement, le Conseil électoral provisoire et l'OEA, une deuxième mission devrait être déployée incessamment afin de fournir au Conseil électoral provisoire une assistance technique – juridique – pour cette phase contentieuse du processus électoral. Selon les dernières informations dont nous disposons, le Conseil électoral provisoire aurait l'intention d'annoncer les résultats définitifs du premier tour le 31 janvier afin de pouvoir organiser le deuxième tour vers la mi-février, mais ce sont encore, bien sûr, des informations conditionnelles.

Entre-temps, comme le Conseil le sait – le 16 janvier –, l'ancien Président Jean-Claude Duvalier est arrivé à Port-au-Prince. Le 18 janvier, il été amené au parquet et questionné par le Commissaire du Gouvernement, qui aurait porté plainte contre lui. Il a ensuite été libéré mais doit rester à la disposition de la justice. D'autres plaintes auraient été également déposées depuis contre lui, notamment hier.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Depuis l'annonce des résultats préliminaires des élections présidentielles de décembre, Haïti a été

paralysé par l'incertitude politique. Après une année marquée par le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 et l'épidémie de choléra actuelle, il est primordial de mettre rapidement fin à la crise politique actuelle afin que le Gouvernement et le peuple haïtiens puissent se concentrer sur les problèmes de reconstruction et de relèvement du pays.

La décision du Président Préval d'inviter l'OEA à procéder à une évaluation du premier tour des élections, tenu le 28 novembre, a été un premier pas important vers une issue pacifique à l'impasse actuelle. Maintenant qu'il a officiellement reçu le rapport de la mission technique de l'OEA, le Conseil électoral provisoire doit honorer son engagement de tenir pleinement compte des recommandations du rapport de façon à ce que les résultats des élections reflètent réellement la volonté à la population haïtienne.

Si le Conseil électoral provisoire en décidait autrement, Haïti risquerait une crise constitutionnelle et pourrait connaître des troubles et une insécurité considérables. En cette phase particulièrement critique du processus, il est absolument indispensable que le Conseil électoral provisoire puisse s'acquitter de ses fonctions sans ingérence politique et en stricte conformité avec la Constitution et le droit haïtiens. J'exhorte les États Membres à continuer de travailler avec toutes les parties pour faire en sorte que le Conseil électoral provisoire soit en mesure de conduire le processus électoral vers une issue qui soit à la fois crédible et légitime.

M. Edmond Mulet, le Représentant spécial du Secrétaire général pour Haïti, et son équipe sont restés en contact étroit et constant avec tous les principaux protagonistes sur le terrain, notamment le Président Préval, les principaux candidats à la présidence, le secteur privé, la société civile et des membres clefs de la communauté internationale. La semaine dernière, je me suis moi-même rendu en Haïti pour participer à la cérémonie de commémoration anniversaire du séisme du 12 janvier. J'y ai également rencontré le Président Préval, le Premier Ministre, M. Bellerive, le groupe des ambassadeurs concernés et d'autres parties prenantes de premier plan. Au cours des jours et des semaines décisifs qui vont suivre, il est capital que la communauté internationale se montre unie pour amener tous les acteurs concernés en Haïti à comprendre qu'ils doivent laisser de côté leurs intérêts partisans afin d'œuvrer à un avenir meilleur pour leur pays.

Actuellement, la situation générale demeure calme sur le plan de la sécurité, même si l'on a enregistré des violences sporadiques liées au climat politique tendu. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) continue de collaborer étroitement avec la Police nationale d'Haïti pour maintenir l'ordre public et protéger la population civile ainsi que les installations essentielles. Pendant toute cette période difficile, la Police nationale d'Haïti a continué de se conduire avec le plus grand professionnalisme, ce qui mérite tous nos éloges. Néanmoins, le risque d'un regain de troubles et de violence est toujours présent, surtout dans ce climat particulier, et dans les prochaines semaines, et la MINUSTAH continuera bien sûr de surveiller attentivement la situation.

La Secrétaire générale adjointe, Mme Amos, informera les membres des efforts qui sont actuellement déployés pour lutter contre l'épidémie de choléra qui se poursuit. Comme les membres du Conseil le savent, la MINUSTAH continue de jouer un rôle actif dans l'action de la communauté internationale face à l'épidémie, en étroite coopération avec les membres de l'équipe de pays des Nations Unies. S'il est vrai que l'ONU continue de s'efforcer en priorité d'enrayer l'épidémie et de réduire le taux de mortalité, nous sommes également déterminés à faire toute la lumière sur les origines de cette épidémie. À cette fin, le 6 janvier, le Secrétaire général a annoncé la création d'un groupe indépendant composé de quatre experts médicaux de renom international, qui sera chargé d'enquêter sur les causes de l'épidémie de choléra en Haïti. Nous espérons que ce groupe contribuera à établir la vérité et à mettre fin à la polémique autour des origines de l'épidémie.

Pour terminer, Haïti est à la croisée des chemins. Les choix qui seront faits dans les prochains jours détermineront si le pays va continuer d'avancer sur la voie de la stabilité et du développement à long terme. Les recommandations de la mission technique de l'OEA fournissent les éléments d'une solution à la crise actuelle et méritent notre plein appui. Nous entendons continuer à coopérer avec le Gouvernement, le CEP et toutes les parties pour faire en sorte qu'en fin de compte, le dialogue et le respect des lois et des institutions nationales prévalent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, de son exposé.

Je donne maintenant la parole à la Secrétaire générale adjointe, Mme Valerie Amos.

Mme Amos (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de cette occasion qui m'est offerte de parler de la situation humanitaire en Haïti, qui reste extrêmement grave, et de l'attention que vous continuez d'accorder à ce qui se passe dans ce pays.

Le premier anniversaire du séisme nous a donné l'occasion de nous rappeler la terrible tragédie qui a fait plus de 200 000 morts, dont beaucoup de nos collègues. Nous ne les oublierons jamais, ni leurs sacrifices.

Ceux d'entre nous qui participent à l'intervention humanitaire ont également dressé le bilan de ce qui a été fait au cours de l'année écoulée pour aider les personnes touchées par le séisme et défini la voie à suivre au cours des 12 prochains mois et au-delà. En évaluant l'action humanitaire au cours des 12 derniers mois et en tenant compte des ravages causés par le tremblement de terre et les conditions difficiles qui existaient déjà en Haïti, on peut dire que beaucoup a été accompli. Les organismes humanitaires des Nations Unies, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) – qui a apporté un appui indéfectible aux activités humanitaires même avant le séisme, appui sans lequel les résultats obtenus n'auraient pas été aussi remarquables – la Croix-Rouge et les organisations non gouvernementales qui travaillent avec nous en Haïti se sont tous bien acquittés de leur rôle.

Depuis le 12 janvier 2010, environ 1,5 million de personnes ont reçu de l'aide et un abri. Parmi celles-ci, 800 000 environ vivent toujours dans des camps. Les autres ont pu regagner leur domicile, ont reçu des abris temporaires ou ont bénéficié d'autres arrangements. Au moins cinq litres d'eau potable par personne sont distribuées quotidiennement à 1,2 million de personnes. Plus de 11 000 latrines ont été construites, ce qui a permis à de nombreuses personnes de disposer pour la première fois dans leur vie d'installations sanitaires modernes. Plus de 1,1 million d'enfants sont nourris quotidiennement par l'entremise du programme national de repas scolaires appuyé par le Programme alimentaire mondial. Soixante-huit pour cent des écoles endommagées ont été déblayées, ce qui a permis à plus de 2 millions d'enfants de retourner à l'école.

Ces derniers mois, Haïti a été encore mis à l'épreuve par deux chocs qui ont exigé une intervention internationale de grande ampleur. En octobre, tous ceux qui travaillent dans ce pays se sont mobilisés pour le préparer en attente de l'ouragan Tomas. Heureusement, l'ouragan n'a pas eu les effets dévastateurs que l'on craignait. Cependant, cet exercice a mis en lumière les très grandes vulnérabilités auxquelles sont exposés la plupart des Haïtiens les plus pauvres, qu'il s'agisse de ceux qui ont survécu au tremblement de terre ou d'autres.

En octobre également, l'épidémie de choléra a été confirmée. Elle s'est propagée dans tout le pays, a touché près de 200 000 personnes et fait plus de 3 700 morts jusqu'à présent. Haïti offre des conditions idéales à la propagation du choléra : l'insuffisance et la mauvaise qualité de l'eau, des services d'assainissement et des infrastructures de santé dans beaucoup de zones urbaines et rurales, ainsi que la forte densité de la population, particulièrement dans les bidonvilles des centres urbains. En outre, étant donné qu'il n'y avait pas eu d'épidémie de choléra en Haïti depuis plus de 40 ans, les connaissances en matière de prévention étaient et restent inexistantes, surtout dans les régions écartées du pays.

Toutefois, le taux moyen de mortalité a baissé, tombant d'une pointe de 9 % à 2 %, bien qu'il y ait encore des taux très élevés par rapport à la moyenne dans certaines régions. Ceci indique que même si l'infection continue de se propager dans le pays, les centres de traitement et les campagnes massives de sensibilisation lancées pour apprendre au public à se protéger donnent des résultats positifs. A Port-au-Prince, le taux de mortalité a chuté jusqu'à 1,2 %. La poursuite de ces efforts exige que le pays soit stable. Si l'aide ne peut pas être acheminée, si les travailleurs humanitaires ne peuvent pas circuler librement et si les malades ne peuvent pas atteindre les centres de traitement à temps, le taux de mortalité augmentera de nouveau rapidement. Il est encore nécessaire de mener d'urgence des activités de mobilisation à grande échelle pour promouvoir la prévention et un traitement rapide.

Du fait de la malnutrition, de systèmes de santé d'une faiblesse chronique, de taux d'alphabétisation terriblement bas et du manque d'accès généralisé à l'eau salubre, aux services d'assainissement et à d'autres services de base, l'aide humanitaire reste le principal moyen de survie des centaines de milliers d'Haïtiens. Les organismes humanitaires distribuent toujours de l'eau à plus d'un million de personnes chaque jour et des vivres à 2 millions de personnes chaque mois, tout en veillant à ce que plus de

2 millions d'enfants continuent d'aller à l'école. Ces activités doivent se poursuivre au moins jusqu'à la fin de cette année. C'est pourquoi nous avons lancé un autre appel humanitaire pour 2011, pour 906 millions de dollars cette fois-ci, ce qui représente environ 50 % de moins que le montant que nous avions demandé en 2010. De ce montant, 174 millions seront consacrés à la lutte contre le choléra, et nous n'en avons reçu que 27 % jusqu'à présent. Nous devons donc intensifier nos efforts, et rapidement. Nous devons nous concentrer davantage sur la lutte contre le choléra, si nous voulons continuer à obtenir de meilleurs résultats, comme ceux qu'on a pu constater ces dernières semaines.

Les activités de secours ont permis d'assister des millions de personnes, mais elles n'ont pas et ne pourront pas fournir les solutions durables qui sont tellement nécessaires. La priorité absolue en 2011 doit être d'accélérer les efforts de relèvement. Pour que l'aide humanitaire soit réduite progressivement, les activités de relèvement et de reconstruction doivent s'intensifier. La Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti joue un rôle de premier plan à cet égard. Nous nous félicitons de ce que la Commission joue de plus en plus un rôle stratégique et de l'appui qu'elle apporte aux ministères techniques et à d'autres partenaires pour l'élaboration de plans nationaux dans des domaines clefs comme le logement, les opérations de déblaiement et la santé. Il n'en reste pas moins qu'il importe d'être réaliste quant au temps qu'il faudra pour que la situation se normalise.

Nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'Haïti, qui était le pays le plus pauvre et le moins avancé de l'hémisphère occidental, soit reconstruit en une année, ni même en deux. Les organisations humanitaires sont prêtes à se tenir aux côtés des plus pauvres et des plus vulnérables parmi la population haïtienne aussi longtemps qu'il le faudra, pour qu'ils puissent se remettre des conséquences de cette dernière année catastrophique et survivre tout au long de ce que leur réservent les années à venir. Je remercie le Conseil de son appui constant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Amos de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant d'Haïti.

M. Cazeau (Haïti) : Merci, Monsieur le Président, de me donner ici la parole. Ma délégation voudrait vous remercier pour la tenue de cette séance d'information sur mon pays, Haïti, un an et huit jours après cette terrible catastrophe du 12 janvier 2010, désormais gravée dans la mémoire du peuple haïtien, de ses frères, sœurs et amis du monde entier. À travers vous, Monsieur le Président, nous voudrions remercier et féliciter de leurs accomplissements le Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, et ses collaborateurs du Département des opérations de maintien de la paix, dont mon pays bénéficie grandement par le biais de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Nous aimerions également adresser nos remerciements à la Secrétaire générale adjointe, Mme Valerie Amos, et à tous les membres du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) pour leur intervention appropriée face à la situation en Haïti, qui, en moins d'un an, a connu trois catastrophes exigeant une intervention d'urgence. Madame Amos, ma délégation est consciente qu'Haïti en 2010 n'a pas été une expérience facile pour le BCAH à bien des égards, mais qu'heureusement sous votre conduite avisée, des défis de taille ont été relevés dans la mesure du possible.

Le 12 janvier 2010, à 16 h 53, Haïti a connu le plus triste moment de son histoire, et pour reprendre les mots prononcés par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, lors de son allocution à l'occasion de la première commémoration de ce fatidique événement :

(*l'orateur poursuit en anglais*)

> « Quarante-sept secondes, c'est vite passé, mais le tremblement de terre qui a frappé Haïti, c'est une éternité de souffrance. Une année, ça passe vite aussi. »

(*l'orateur reprend en français*)

En effet, un pan entier du pays est tombé, et le constat se chiffre à plus d'un quart de million de morts, Haïtiens et étrangers confondus, des milliers d'handicapés, d'orphelins, de sans-abri, de destructions, morales et physiques, et la désolation, le désespoir. Le Gouvernement venait à peine de mettre sur pied son plan national de développement quand ce fléau s'est abattu sur le pays et, subitement, tout était à refaire, les priorités ont dû être revues et, dans bien des cas, réorientées et/ou ajustées.

Ma délégation n'aura de cesse que de rappeler l'empressement de la communauté internationale au chevet de la population haïtienne, moins de 24 heures après le séisme. De l'aide est arrivée de tous les continents et tous les espaces aériens, maritimes et terrestres étaient ouverts au nom de l'aide humanitaire

à apporter à Haïti. Ce sont des gestes qu'on n'oublie jamais et qui ne font que resserrer les liens d'amitié et de compréhension entre tous les peuples. Nous apprécions les gestes venus de partout et les largesses de la communauté internationale qui, lors de la conférence du 31 mars 2010, a délié les cordons de sa bourse en faisant des promesses de contribution qui ont dépassé nos attentes. Beaucoup de donateurs ont déjà concrétisé leurs promesses : bien évidemment, tous ne sont pas encore « passés à la caisse », mais nous demeurons persuadés qu'ils ne manqueront pas de le faire au moment opportun.

Nous devons reconnaître qu'Haïti doit être refondée et non replâtrée. C'est une entreprise de grande envergure qui requiert du temps et des ressources humaines, matérielles et financières. Bien avant le 12 janvier 2010, Haïti était déjà en butte à des problèmes majeurs qui n'ont fait qu'empirer. Nous devons rappeler que nombre de nos collègues de la fonction publique et privée ont péri sous les décombres alors que d'autres sont désormais estropiés, perturbés ou ont tout simplement laissé le pays. Les services fonctionnent donc au ralenti avec un personnel réduit. Le pays fait quotidiennement face à toutes sortes de défis dont chacun exige le bénéfice de l'urgence.

Ces défis, certes, sont difficiles à relever mais ne sont pas insurmontables, la communauté internationale aidant. Les intervenants qui m'ont précédé ont à juste titre brossé, sans langue de bois, le tableau de la réalité actuelle. Il y a tellement à faire qu'on a parfois l'impression que rien n'a été fait.

Le Président de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, coprésidée par le Premier Ministre haïtien, Jean-Max Bellerive, et l'ancien Président des États-Unis, Bill Clinton, a approuvé depuis sa création, en juin 2010, 74 projets portant sur des domaines variés comme l'éducation, la santé, le développement, l'agriculture, et l'assistance professionnelle et technique aux secteurs privé et public. Parallèlement, un parc industriel pouvant donner, quand il sera totalement opérationnel, du travail à plus de 20 000 citoyens, sera bientôt en construction dans le nord du pays. Un hôpital-école de 350 lits est en chantier dans le centre grâce à la coopération entre le Ministère de la santé et l'organisation Partners in Health. Un marché central vient d'être restauré à Port-au-Prince au bénéfice des vendeuses de la capitale. Les activités commerciales ont repris et la plupart des écoles ont recommencé à fonctionner. Les services publics et privés fonctionnent. La Police nationale d'Haïti a repris la formation de nouvelles classes de policiers et les tribunaux fonctionnent. On constate un certain retour à la normale.

Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, il reste encore beaucoup à faire. En effet, plus d'un million d'êtres humains vivent encore sous des tentes maintenant usées et résistant très peu aux rafales de vent et aux pluies torrentielles des tropiques. La saison cyclonique est déjà à nos portes et nous n'avons droit ni à l'erreur ni à l'hésitation.

À cela, il faudrait ajouter les effets dévastateurs de l'épidémie de choléra qui, en moins de cinq mois, a fait officiellement plus de 3 500 morts et conduit à près de 90 000 hospitalisations. Heureusement, la réponse a été appropriée et on peut penser que dans un futur pas trop lointain les autorités sanitaires, avec l'aide de la population et de la communauté internationale, auront raison de ce fléau. Nous souhaitons que le groupe de cinq experts mis sur pied par le Secrétaire général pour étudier les origines de ce mal fasse bientôt connaître ses conclusions pour dissiper toute confusion.

Ma délégation voudrait finalement rappeler que si, le 12 janvier 2010, Haïti a été très dévasté, il a eu l'occasion unique de présenter une autre vision de ce que doivent être un pays et un État modernes, tournés vers le développement, la démocratie et le respect des droits des personnes, en fournissant des services de base à la population demandant à être servie et protégée. Pour y parvenir, nous comptons fermement sur la poursuite d'une collaboration franche, respectueuse et entière de la communauté internationale. La patience, la compréhension mutuelle, le dialogue continu doivent être les mots d'ordre auxquels nous devons tous adhérer.

Le Président (parle en anglais) : Je remercie le représentant d'Haïti de sa déclaration.

Mme Rice (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais) : Je remercie les Secrétaires généraux adjoints, M. Le Roy et Mme Amos, de leurs exposés fort utiles. Je remercie aussi mon collègue haïtien du point qu'il a fait sur la situation.

Nous sommes réunis aujourd'hui un peu plus d'une année après qu'Haïti a été frappé par un séisme extrêmement dévastateur; une secousse qui n'a duré que 47 secondes mais qui a coûté la vie à plus de 220 000 personnes et fait un nombre incalculable de blessés et désespérés. Le coût humain et économique,

comme nous le savons tous, en est colossal : il est plus lourd qu'une catastrophe naturelle ait jamais provoqué dans les Amériques.

Dans cette enceinte, je tiens aussi à rappeler le terrible tribut payé par l'Organisation lors de ce séisme, qui a coûté la vie à 102 fonctionnaires et Casques bleus des Nations Unies s'employant, aux côtés des Haïtiens, à améliorer le sort de la population.

Un an plus tard, le chemin du relèvement d'Haïti s'avère encore long et difficile mais nous devons le faire ensemble. Nous devons renouveler notre engagement dans un partenariat durable avec le peuple haïtien afin d'aider ce territoire qui souffre à se reconstruire et à se renouveler, en renforçant les institutions et en augmentant les capacités du pays pour qu'il puisse panser les blessures du passé et assurer un avenir meilleur, plus sûr et plus prospère à son peuple.

Je voudrais aujourd'hui aborder quatre grands thèmes : les élections, la sécurité, la situation humanitaire et la reconstruction. Premièrement, s'agissant des élections, les États-Unis se félicitent du rapport de la mission de vérification de l'Organisation des États américains (OEA). Ses conclusions offrent les solutions permettant de renforcer la crédibilité et la confiance du public dans le processus des élections présidentielles en Haïti. Nous invitons instamment le Conseil électoral provisoire à suivre les recommandations du rapport de l'OEA. Pour que la communauté internationale, y compris les États-Unis, puisse fournir un appui à long terme, il faut que le processus soit crédible et reflète la volonté du peuple haïtien, tel qu'elle s'est exprimée lors du scrutin.

Les États-Unis appuient vigoureusement la déclaration du Secrétaire général en date du 8 décembre, dans laquelle il a indiqué que les Nations Unies étaient attachées à des élections libres et régulières qui reflètent la volonté du peuple haïtien. Nous exhortons les autorités haïtiennes à définir le plus clairement possible un processus qui permette de conduire rapidement à la formation d'un gouvernement légitime, et démocratiquement élu. Cela implique la publication en temps voulu d'un calendrier électoral. Cela implique aussi d'annoncer les résultats du premier tour et de conduire un second tour de manière conforme aux recommandations et aux conclusions issues de l'examen technique de l'OEA. Cela passe aussi nécessairement par l'adoption de mesures législatives de nature à renforcer la confiance du public dans les processus électoraux à venir.

Je voudrais aussi dire quelques mots sur le retour cette semaine de l'ancien Président, Jean-Claude Duvalier. Étant donné l'agitation qui continue d'entourer les élections de novembre 2010, les États-Unis sont préoccupés de l'effet imprévisible que le retour de Duvalier pourrait avoir sur la situation politique du pays. La position de mon gouvernement est claire à l'égard du passé tristement célèbre de violations des droits de l'homme et de corruption de Duvalier. La situation sur le terrain est apparemment fluctuante, mais le Gouvernement haïtien semble avoir commencé à faire le nécessaire pour que Duvalier réponde de ses actes lorsqu'il était au pouvoir en Haïti.

Deuxièmement, concernant la sécurité, mon gouvernement remercie une fois de plus les hommes et les femmes du personnel de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) de leur dévouement et du travail inestimable qu'ils accomplissent en aidant la Police nationale d'Haïti à assurer la primauté du droit et à faire prévaloir la sécurité et la stabilité dans tout le pays.

Nous demandons que la MINUSTAH continue d'œuvrer à la création d'un environnement sécurisé durant toute cette période d'incertitude, en même temps qu'elle s'emploie à appuyer un processus électoral crédible. Il ne pourra commencer à espérer que quand il aura la sécurité. Faute de sécurité, Haïti sera mis en échec par beaucoup des défis les plus critiques qu'il doit relever, à commencer par la reconstruction des zones dévastées par le séisme et la protection de ceux dont la vie est menacée par l'épidémie de choléra. En cette période difficile et incertaine, nous appelons tous les acteurs à agir de façon calme et pacifique et à comprendre que la violence et l'agitation ne peuvent que contrarier la volonté du peuple haïtien, et non pas la refléter.

Troisièmement, je voudrais évoquer brièvement la situation humanitaire. Il est essentiel que le transfert des pouvoirs se fasse de manière crédible, pacifique et en temps voulu pour qu'Haïti puisse lutter contre l'épidémie de choléra. Malheureusement, le choléra sera une réalité en Haïti pendant plusieurs années encore. En coopération avec les partenaires haïtiens, la communauté internationale doit continuer de répondre aux besoins à court terme tout en s'employant à réduire l'incidence de cette maladie sur le long terme. Les États-Unis se félicitent du rôle de coordination et de direction joué tout au long de la crise par le Ministère haïtien de la santé publique et de la population. Les États-Unis continueront de travailler en coopération

avec ce ministère, l'ONU, nos partenaires des organisations non gouvernementales et d'autres donateurs dans le cadre des efforts multilatéraux de secours afin d'aider à combler les lacunes de la stratégie de lutte contre le choléra menée par le Gouvernement haïtien, en termes de programmes et de financement. Nous encourageons d'autres donateurs et partenaires à faire de même.

Nous continuons d'observer des signes encourageants qui indiquent que les Haïtiens sont réceptifs à la campagne du Ministère de la santé publique et de la population les appelant à chlorer l'eau et à adopter d'autres mesures d'hygiène. Cependant, cette amélioration de l'hygiène, comme nous venons de l'entendre, pourrait facilement être de courte durée si les efforts ne sont pas soutenus. Par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et des United States Centers for Disease Control and Prevention, nous appuyons l'action menée en vue de transmettre ce message à tous les Haïtiens.

Enfin, je voudrais revenir sur la reconstruction et le relèvement. Le maintien de la sécurité en Haïti ne pourra pas être assuré par la seule action de la police et des contingents. Il faudra également offrir des emplois et ouvrir des perspectives économiques. Les chances de reconstruire Haïti dépendent de la capacité de garantir la sécurité et de créer des emplois pour les Haïtiens. De nombreux pays représentés ici aujourd'hui se sont engagés à fournir une assistance à Haïti lors de la Conférence des donateurs de mars 2010. Nous devons tous continuer d'œuvrer au relèvement d'Haïti, honorer ces promesses et travailler de manière coordonnée et stratégique à travers la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti.

La coopération bilatérale et multilatérale dont font preuve ceux qui appuient Haïti est sans précédent. Toutefois, nous devons tous nous investir davantage pour favoriser le progrès et un développement durable en Haïti, le peuple haïtien devant prendre la tête de ces efforts. Les États-Unis ont versé à ce jour 332 millions de dollars du montant de 1,15 milliard de dollars que nous nous sommes engagés à verser sur une période de deux ans. Le décaissement de ces fonds promis vient s'ajouter au montant de plus d'un milliard de dollars que les États-Unis ont déjà versé pour financer les activités humanitaires menées après le séisme, à celui de plus de 400 millions de dollars que nous avons réaffecté à l'appui des activités de relèvement, et à celui de plus de 40 millions de dollars que nous avons consacré à la lutte contre l'épidémie de choléra. Notre engagement collectif en faveur du relèvement d'Haïti doit être maintenu. Pour notre part, le montant des fonds versés par les États-Unis au titre de ses promesses de contribution continuera d'augmenter, et ne sera pas revu à la baisse.

Malgré ces problèmes considérables, des progrès ont été accomplis depuis le tremblement de terre. Le relèvement prendra des années. Il faudra travailler en partenariat. Il faudra s'engager. Le Gouvernement haïtien et le peuple, grâce à sa force et à sa capacité de résistance, avaient néanmoins considérablement progressé vers plus de stabilité et de prospérité avant d'être frappés par cette catastrophe. Nous sommes déterminés à travailler de concert avec eux ainsi qu'avec la communauté internationale, sur le long terme, afin de ranimer l'espoir dans les années à venir.

M[me] Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie les secrétaires généraux adjoints, M. Alain Le Roy et M[me] Valérie Amos, pour les exposés détaillés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Un an après le séisme et ses effets dévastateurs, aggravés par les pertes tragiques en vies humaines imputables à l'épidémie de choléra, la situation en Haïti demeure extrêmement difficile. Nous suivons de près l'évolution de la situation en Haïti, en particulier les faits liés au processus politique et à la situation humanitaire.

La crise politique actuelle appelle une solution qui soit à la fois solide sur le plan juridique et viable sur le plan politique, l'objectif final étant la consolidation de la démocratie, de la stabilité et des institutions en Haïti. Pour y parvenir, il est essentiel que le processus électoral puisse se dérouler de manière transparente et efficace, dans le plein respect de la législation applicable en la matière.

Point tout aussi important, il appartient à Haïti et à ses dirigeants de veiller à ce que la volonté du peuple, exprimée par les urnes, soit pleinement respectée. C'est également à eux qu'il appartient de contribuer à maintenir le calme, y compris en s'abstenant de commettre tout acte de provocation ou de violence, quelle que soit la situation politique. Tous les acteurs politiques haïtiens ont la responsabilité collective de maintenir la stabilité obtenue ces dernières années.

La communauté internationale a appuyé Haïti dans tous ces domaines et le Brésil pense qu'elle est

prête à continuer de le faire. À cet égard, nous rendons hommage à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), à l'Organisation des États américains (OEA) et aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur contribution inestimable, en particulier dans la phase actuelle du processus électoral. L'OEA, en particulier, s'est activement employée à aider les Haïtiens tout au long du processus électoral et, en ce moment même, durant la phase de vérification. Nous sommes certains que le rapport élaboré par sa mission de vérification, qui a été officiellement soumis au Conseil électoral provisoire, lui sera utile dans ses délibérations concernant l'avenir du processus électoral.

Le rôle de la MINUSTAH restera également décisif. Nous accueillons très favorablement l'appui de la Mission au processus électoral ainsi que ses échanges soutenus avec les autorités, en particulier avec la Police nationale d'Haïti, dans le but de créer un environnement stable dans les circonstances difficiles qui ont suivi l'annonce des résultats préliminaires du premier tour des élections. Nous ne doutons pas que la Mission continuera de jouer son rôle.

L'élection d'un nouveau président et l'installation d'un nouveau parlement sont importantes, non seulement pour la démocratie en Haïti, mais aussi pour la reconstruction du pays. Le relèvement est en cours et nous saluons la volonté des partenaires, des donateurs et de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti d'obtenir des résultats concrets aussi vite que possible.

Il faut toutefois faire plus. Les décaissements demeurent insuffisants et les activités essentielles, tel le programme travail contre rémunération, ne bénéficient pas du financement nécessaire. Les partenaires devront renforcer leur appui afin que nous puissions atteindre en 2011 les cibles stratégiques fixées par la Commission dans des domaines clefs. L'aide humanitaire reste également une priorité au moment où les efforts visant à régler efficacement la crise politique se poursuivent.

S'agissant de l'épidémie de choléra, le Brésil a versé une contribution de 2 millions de dollars à l'Organisation panaméricaine de la santé pour fournir du matériel et des équipements médicaux. Nous avons également expédié près de 2,5 tonnes de fournitures médicales et autres, et avons détaché des équipes médicales pour aider à dispenser un traitement aux personnes infectées par le choléra et une formation au personnel local. Nous saluons la décision du Secrétaire général de former un groupe indépendant d'experts chargé de déterminer l'origine de l'épidémie de choléra en Haïti. La transparence en toutes circonstances est essentielle pour permettre à l'ONU de répondre aux préoccupations en matière de sécurité et celles liées à la situation humanitaire.

Nous notons avec satisfaction que de moins en moins de personnes vivent dans des camps. Cela est positif, mais rend encore plus urgente la coopération avec les autorités haïtiennes afin de surmonter les obstacles qui entravent actuellement le retour des personnes déplacées en toute sécurité et dans la dignité. Il est essentiel de répondre aux besoins des personnes déplacées et de celles qui regagnent leur foyer en ce qui concerne l'alimentation, l'eau, l'assainissement, le logement, la protection et la santé.

Dans tous ces domaines – élections, relèvement, sécurité et aide humanitaire – on ne saurait trop insister sur l'importance de la prise en main nationale. La prospérité et la paix futures en Haïti passent par le renforcement de l'État et des institutions nationales. Tous nos efforts, collectifs et individuels, doivent absolument se guider sur cet impératif.

M. Araud (France) : Je remercie Alain Le Roy, Valérie Amos ainsi que le Chargé d'affaires de la République d'Haïti de leurs interventions.

Depuis le tremblement de terre de janvier 2010, Haïti a dû affronter d'autres épreuves – le cyclone Thomas et l'épidémie de choléra. Cette succession de catastrophes explique la place encore dévolue à l'aide humanitaire d'urgence. Nous restons donc attentifs au besoin de coordination, qui est d'autant plus important qu'un nombre exceptionnellement élevé d'organisations non gouvernementales opère en Haïti.

Dans ce contexte, naturellement, le rôle du Bureau de la coordination des affaires humanitaires est crucial pour garantir l'efficacité de l'aide. Mais si Haïti ne se dote pas d'institutions fortes et stables, tous ces moyens mis en œuvre resteront largement vains. En accord avec le Gouvernement, l'Organisation des États américains a dépêché une mission chargée d'examiner les résultats du premier tour. Cette mission a mis à jour de nombreuses fraudes et, conformément à ce qui avait été prévu, elle a présenté un certain nombre de recommandations.

La France appelle les autorités haïtiennes à respecter leurs engagements vis-à-vis de la

communauté internationale et à tirer les conséquences de ces recommandations. Le pays ne peut se permettre de s'installer dans la paralysie ou de retomber dans la violence. La volonté de la population doit être respectée et de nouvelles autorités doivent rapidement prendre en mains l'avenir du pays, avec le soutien de la communauté internationale. Dans ce contexte, je salue l'engagement constant du personnel de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, à commencer par le Représentant spécial du Secrétaire général, notre ami Edmond Mulet.

La France, quant à elle, poursuit son appui, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, comme à titre bilatéral. Grâce au soutien français, le principal hôpital de Port-au-Prince a pu continuer à accueillir des malades. Sa reconstruction va être assurée par un partenariat franco-américain avec le Ministère de la santé haïtien. Nous avons accru nos efforts de coopération technique dans différents domaines, en particulier l'enseignement, la gouvernance, la police. Pour préparer l'avenir, près de 500 étudiants haïtiens, futurs magistrats ou fonctionnaires, ont été accueillis dans nos établissements. Nous avons apporté une aide financière s'élevant à 326 millions d'euros pour la période 2010-2011.

La France poursuivra son engagement aux côtés du peuple et du Gouvernement haïtiens, en coordination avec l'ONU. Nous espérons que les autorités haïtiennes de leur côté prendront les décisions qui s'imposent pour offrir à leur pays et à leur population de meilleures perspectives.

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : À l'instar d'autres orateurs, je tiens tout d'abord à renouveler nos condoléances au peuple et au Gouvernement haïtiens et à l'ONU pour les pertes qu'ils ont subies à l'occasion du tremblement de terre dévastateur d'il y a 12 mois. Je tiens également à remercier les Secrétaires généraux adjoints, M. Le Roy et M[me] Amos, ainsi que le représentant d'Haïti, de leurs exposés aujourd'hui.

Nous exprimons aussi de nouveau toute notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mulet, et au personnel de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour le travail dévoué qu'ils accomplissent sur place. Les événements des dernières semaines ont montré une nouvelle fois qu'ils jouent un rôle crucial pour maintenir la sécurité. Le Royaume-Uni continue d'appuyer pleinement la MINUSTAH et espère qu'elle poursuivra ses efforts pour aider à renforcer les capacités des autorités et du peuple haïtiens. Il importe pour la sécurité à long terme en Haïti que le peuple haïtien lui-même, et non les soldats de la paix de l'ONU, prenne en mains les efforts de reconstruction, avec l'aide de la communauté internationale.

Le peuple haïtien et la communauté internationale qui appuie ses efforts ont été confrontés à de nombreux défis ces 12 derniers mois, comme les orateurs qui m'ont précédé l'ont relevé : l'impact de l'ouragan Tomas, l'épidémie de choléra qui sévit toujours et qui a touché près de 200 000 Haïtiens et les difficultés à mettre en place des abris sûrs pour les personnes déplacées par le tremblement de terre et à garantir la sécurité de ceux qui vivent dans des camps.

Des progrès ont été enregistrés. Le fait que le nombre d'Haïtiens vivant dans des camps a diminué de moitié est un point positif. L'efficacité des campagnes d'information et de sensibilisation du public a permis de faire baisser le taux des décès dus au choléra. Enfin, selon les chiffres communiqués par le Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti, 64 % des contributions annoncées en mars dernier ont été versées. Toutefois, les problèmes auxquels Haïti est confronté demeurent immenses et la communauté internationale doit rester déterminée à soutenir Haïti. Le Royaume-Uni a contribué à l'effort humanitaire et plus d'un million de personnes ont bénéficié de l'aide britannique. Notre aide a visé avant tout à fournir de la nourriture, des abris, de l'eau potable et des soins médicaux à la population. De plus, outre des fournitures, nous avons envoyé sur place du personnel médical pour administrer des centres de traitement du choléra.

Pour ce qui est des événements récents, nous nous félicitons que le Gouvernement haïtien ait invité l'Organisation des États américains (OEA) à conduire une enquête sur le déroulement du premier tour des élections présidentielles. Nous attendons maintenant des autorités haïtiennes qu'elles mettent en œuvre les recommandations du rapport de l'OEA pour que le processus électoral puisse se poursuivre de manière crédible. Nous exhortons tous les candidats à l'élection présidentielle à assumer la responsabilité collective qui est la leur de préserver un climat pacifique pour que les conditions propices à la tenue du deuxième tour soient réunies. Il est impératif que le prochain Gouvernement haïtien soit perçu comme ayant été élu de manière démocratique et légitime afin qu'il puisse diriger le processus de reconstruction au nom du peuple. La

tenue d'élections libres, transparentes et régulières est la seule façon d'y parvenir.

La voie à suivre pour Haïti ne sera pas aisée, mais il pourra compter sur l'aide de la communauté internationale, de la MINUSTAH, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des autres organismes des Nations Unies. Nous espérons que les progrès réalisés par Haïti pour assurer la stabilité ne seront pas réduits à néant. Nous continuerons d'appuyer pleinement le peuple haïtien.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier M. Alain Le Roy et M[me] Valerie Amos de leurs exposés sur l'évolution de la situation en République d'Haïti. Par ailleurs, je salue la présence du représentant d'Haïti.

La Colombie et Haïti partagent non seulement des frontières maritimes et une histoire, mais également le même désir ardent de bien-être pour la population. Notre pays a dit à maintes occasions et au plus haut niveau qu'il entendait accompagner et appuyer les travaux humanitaires et de reconstruction en Haïti. Le 24 septembre 2010, devant l'Assemblée générale, le Président colombien, M. Juan Manuel Santos Calderón, a appelé « le Conseil de sécurité à envisager de transformer la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti en une véritable opération de développement » (*A/65/PV.15, p. 6*) pour cette nation.

Nous réaffirmons aujourd'hui cette conviction, car, de toute évidence, Haïti a besoin d'institutions solides, d'une démocratie plus forte et d'infrastructures pour le développement, et par conséquent il a besoin de davantage d'investissements étrangers pour créer des emplois et de la richesse. Cela doit se faire dans le respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'Haïti, de son indépendance, de sa souveraineté nationale et de son identité et de sa diversité culturelles de manière à mettre le pays sur la voie du développement et de la reconstruction.

La Colombie, comme de nombreux autres pays, s'est unie à l'effort humanitaire en faveur d'Haïti, mais nous n'allons pas détailler ici l'aide que nous apportons. Nous sommes persuadés que toute la coopération fournie ne suffit toutefois pas à répondre aux besoins d'une population envers laquelle le monde a une dette historique dont il doit s'acquitter. Sur les visages des Haïtiens marqués par l'angoisse, la douleur et la tristesse, on ne lit pas que du désespoir, on peut aussi y voir la possibilité de devenir des hommes meilleurs, de donner toute sa noblesse au mot « vie » et surtout d'être au plus profond de soi solidaire, sans autre désir que d'écouter la voix de notre conscience.

Nous savons que la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) qui est chargée de maintenir la sécurité, de faciliter la constitution d'un gouvernement stable, de désarmer, démobiliser et réintégrer tous les groupes armés, mais aussi d'appuyer la réforme de la police et de la justice, a encore beaucoup d'engagements à tenir. Le moment est venu de recentrer le champ des activités que le Conseil de sécurité a confiées à cette mission pour qu'en coopération avec l'Organisation des États américains et d'autres organisations régionales, la stabilisation et la reconstruction d'Haïti se fassent rapidement.

Nous partageons les préoccupations du Secrétaire général au sujet d'Haïti. Nous convenons notamment de la nécessité de mener à bon terme le processus électoral. Nous pensons en effet que la tenue du deuxième tour des élections est essentielle au relèvement, à la reconstruction et au développement d'Haïti. Nous devons concentrer tous nos efforts pour y parvenir et appuyer le Gouvernement haïtien, ses autorités et l'Organisation des États américains.

La MINUSTAH est, entre autres, chargée de promouvoir les principes de la gouvernance démocratique et le renforcement des institutions. À cette fin, la consolidation du système électoral, le renforcement de l'appareil de justice et la mise en place d'un corps législatif répondant aux besoins de son peuple sont des priorités incontournables. La Colombie appuie la demande faite à la MINUSTAH pour qu'elle continue d'accompagner des projets qui contribuent à l'instauration d'un climat de confiance. Les institutions financières internationales et les donateurs au niveau mondial ont un rôle central à jouer pour l'avenir d'Haïti. Le développement et le bien-être doivent s'accompagner d'une prise de conscience sociale de la part de ces institutions pour que les fruits de ces efforts aillent de pair avec le progrès, la sécurité et la paix.

Enfin, nous sommes absolument convaincus que la cohérence des mesures prises pour le relèvement et le renforcement d'Haïti, grâce à une planification sectorielle coordonnée qui garantisse la participation de tous les acteurs politiques et sociaux haïtiens au processus de reconstruction nationale, est un préalable indispensable.

De même, nous appelons les pays et les organismes qui ont offert de coopérer à fournir cette assistance au plus tôt afin que les efforts en cours n'aient pas été déployés en vain.

M[me] Ziade (Liban) (*parle en arabe*) : D'emblée, je tiens à remercier M. Alain Le Roy et M[me] Valerie Amos de leurs exposés sur l'évolution récente de la situation politique et humanitaire en Haïti. En ce premier anniversaire du séisme, nous tenons à renouveler nos condoléances au Gouvernement et au peuple haïtiens ainsi qu'à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti.

Ma délégation est profondément préoccupée par les répercussions qu'a eues l'annonce des résultats des élections présidentielles le 7 décembre 2010. Nous tenons à souligner que toutes les observations ou objections relatives au résultat des élections doivent être prises en compte par les institutions constitutionnelles et conformément à la procédure régulière, sans avoir recours à la violence. Nous appelons par ailleurs les partis politiques à tenir compte du contenu du rapport préparé par la mission de l'Organisation des États américains.

Dans ce contexte, nous tenons à souligner qu'il importe que le second tour des élections présidentielles se déroule dans le plein respect des normes d'équité et de transparence et de manière à promouvoir la démocratie et à favoriser la poursuite des réformes constitutionnelles et des efforts de reconstruction. Nous prions également tous les groupes politiques de rester calmes à ce moment crucial de l'histoire d'Haïti. Nous réaffirmons que les élections doivent refléter véritablement la volonté du peuple haïtien.

Nous tenons également à faire part de notre préoccupation face à la propagation continue de l'épidémie de choléra. Nous demandons à la communauté internationale de fournir une assistance immédiate pour contrôler l'épidémie. Comme l'a déclaré le Secrétaire général, « Sans une intervention massive et immédiate, nous ne pourrons pas surmonter cette crise. Les vies de centaines de milliers de personnes sont en jeu. ». À cet égard, ma délégation se félicite de la création par le Secrétaire général d'un groupe d'experts chargé de déterminer la cause de l'épidémie.

Pour terminer, nous tenons à souligner qu'il importe de déployer tous les efforts possibles pour promouvoir l'action des institutions judiciaires haïtiennes afin de ne pas laisser place à l'impunité et de garantir le bon fonctionnement des tribunaux, des prisons et de la police, dans le plein respect des lois et règles relatives aux droits de l'homme. Nous tenons également à souligner qu'il importe de respecter pleinement la volonté du peuple haïtien s'agissant de déterminer son avenir et d'édifier les institutions nationales.

Enfin, nous appelons les donateurs à honorer au plus vite les engagements qu'ils ont pris à la conférence des donateurs, car le développement et la reconstruction ouvrent la voie à la sécurité et à la stabilité.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Comme les autres orateurs, je tiens à remercier les Secrétaires généraux adjoints, Alain Le Roy et Valerie Amos, de leurs rapports et des informations très pertinentes qu'ils ont présentées au Conseil aujourd'hui. Je tiens également à remercier notre collègue haïtien de sa déclaration.

Un an après le séisme, nos pensées accompagnent bien évidemment les centaines de milliers d'Haïtiens qui ont péri ainsi que les hommes et les femmes, civils ou militaires, membres de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) qui ont également perdu la vie. Nous devons également faire preuve de reconnaissance à l'égard des membres du personnel de l'ONU sur le terrain qui, au mépris de leur propre sécurité, ont tout fait pour sauver des vies dans les heures et les jours qui ont suivi le séisme.

Il est évident que les secours humanitaires resteront notre principale priorité tant que les besoins fondamentaux de la population haïtienne – qu'il s'agisse de l'accès à l'eau, à la nourriture, au logement, à l'assainissement ou aux soins de santé – n'auront pas été satisfaits. Des millions de personnes dépendent toujours de l'aide humanitaire au quotidien, même si, heureusement, certains progrès ont été constatés, notamment la baisse du nombre de personnes déplacées, la réduction du taux de mortalité et la stabilisation de l'épidémie de choléra. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, et la communauté internationale peut faire plus, notamment au niveau structurel.

La transparence et la crédibilité du processus électoral, qui conduira à la mise en place d'une administration démocratique, sont fondamentales. Il faut remédier au plus vite à la paralysie que nous avons constatée au cours des deux derniers mois. Nous saluons le travail accompli par l'Organisation des États

américains (OEA) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), ainsi que la mission d'experts sur les élections présidentielles de novembre dernier. Nous espérons que leurs conclusions contribueront à rétablir la crédibilité du système politique et la confiance du peuple haïtien dans le système.

À cet égard, il est essentiel d'organiser un second tour des élections présidentielles libre, régulier et transparent. Pour atteindre cet objectif, il est crucial de pouvoir compter sur une observation internationale efficace de ces élections, ce qui permettra de limiter au minimum le risque d'irrégularités et d'apporter un appui véritable au processus. Nous remercions l'OEA et la CARICOM de leur précieuse coopération au cours de la prochaine phase décisive du processus. La MINUSTAH peut également jouer un rôle important, non seulement en fournissant un appui logistique et en garantissant la sécurité tout au long du processus, mais également en encourageant le dialogue politique.

Le séisme a mis davantage en lumière les malheurs d'Haïti. Les conditions économiques et sociales en Haïti étaient déjà très difficiles avant le séisme. Le respect des droits de l'homme, l'état de droit et le processus démocratique n'étaient pas solidement implantés. Nous luttons actuellement à la fois contre le chaos créé par ce cataclysme et contre les déficiences et les déséquilibres structurels qui existent depuis des années. Cet aspect doit être pris en compte au moment de concevoir notre intervention face à l'évolution de la situation politique et sociale dans le pays.

Le chemin difficile qui mènera au relèvement et au développement durable doit reposer sur la stabilité, des autorités démocratiques légitimes et une impulsion politique. Nous devons reconnaître que ces conditions n'ont jamais été entièrement respectées. Nous sommes préoccupés par les nouveaux éléments qui pourraient aggraver davantage l'instabilité actuelle dans le pays, notamment le retour de M. Duvalier, même s'il est traduit en justice.

Il est essentiel de garantir la sécurité dans toutes ses dimensions pour favoriser le relèvement intégral d'Haïti. Elle doit être ressentie dans les communautés urbaines et rurales de tout le pays. D'autre part, c'est une condition préalable essentielle pour garantir une distribution efficace de l'aide. Les efforts de la MINUSTAH dans ce domaine sont louables, et nous sommes parfaitement conscients des problèmes considérables auxquels elle est confrontée au quotidien.

S'agissant des secours et du relèvement, le Portugal souligne la nécessité de renforcer la coordination entre la MINUSTAH, les institutions et les programmes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales nationales et internationales et les différents donateurs. L'aptitude à absorber les ressources nécessaires à la reconstruction est une question cruciale pour Haïti et les donateurs internationaux. Nos efforts dans le domaine du renforcement des capacités doivent viser à remédier à la situation actuelle.

Enfin, le Portugal s'associe aux autres orateurs pour faire part de sa préoccupation face à la situation fragile et instable en Haïti et aux épreuves continues que subit la population. Si nous appuyons pleinement la MINUSTAH dans l'exécution de son mandat, nous soulignons également qu'il importe d'appeler les parties à observer les règles démocratiques, la Constitution et les lois d'Haïti et d'accorder à la MINUSTAH et aux travailleurs humanitaires un accès total et sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les Secrétaires généraux adjoints Le Roy et Amos de leurs exposés instructifs sur l'évolution de la situation en Haïti. Nous avons également écouté avec intérêt la déclaration de M. Cazeau, Représentant permanent adjoint d'Haïti auprès de l'Organisation des Nations Unies.

La situation en Haïti reste difficile. Le séisme dévastateur a été suivi d'une épidémie de choléra et d'une crise politique qui a éclaté après la tenue des élections présidentielles et parlementaires. La communauté internationale fournit une aide humanitaire d'une ampleur sans précédent et exprime sa solidarité avec la communauté de Port-au-Prince.

La Fédération de Russie a déboursé 8 millions de dollars à la reconstruction d'Haïti par le biais de diverses organisations internationales, principalement le système des Nations Unies. Toutefois, toutes les promesses de contributions faites par les bailleurs de fonds ne sont pas effectivement arrivées en Haïti. Nous partageons la préoccupation du Secrétaire général face à la très grande lenteur de la reconstruction. Plus d'un million d'Haïtiens vivent encore dans des camps de tentes.

C'est au peuple d'Haïti qu'incombe la responsabilité principale de la reconstruction du pays. Le Gouvernement haïtien doit prendre la tête de la coordination des activités humanitaires et de reconstruction. Pour régler les problèmes auxquels Haïti fait face, il faut d'abord aider Port-au-Prince à renforcer les structures de l'autorité de l'État afin de donner à la population les moyens de régler elle-même les questions relatives à la reconstruction et au développement national.

Les élections parlementaires et présidentielle tenues le 28 novembre 2010 ont posé un sérieux défi à Haïti. Il faut empêcher que ces nouvelles tensions électorales ne compliquent les efforts de reconstruction menés par la communauté internationale dans le pays. Nous exhortons toutes les forces politiques en Haïti à rester calmes, à faire montre de retenue et à régler leurs différends par le biais des mécanismes juridiques.

Nous saluons les efforts déployés par l'Organisation des États américains et l'ONU pour résoudre la situation. Nous croyons que le Gouvernement haïtien, qui est le principal responsable de la situation dans le pays, prendra les mesures nécessaires pour compléter avec succès le processus électoral conformément à ses normes législatives et démocratique nationales, avec l'aide de la communauté internationale, y compris des organisations régionales.

Nous appuyons les activités de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti. Nous remercions le chef et le personnel de la Mission pour le travail qu'ils accomplissent dans des conditions difficiles.

Nous nous félicitons de l'appui global accordé à Haïti par les États de la région. Nous prenons note des efforts déployés par l'Envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti, M. Bill Clinton, pour mobiliser l'appui des bailleurs de fonds. Compte tenu de l'ampleur des problèmes qui affligent Haïti, la communauté internationale doit continuer à aider le Gouvernement du pays à rétablir pleinement le potentiel de cette nation.

M. Moungara Moussotsi (Gabon) : Permettez qu'à mon tour, je remercie les Secrétaires généraux adjoints, M. Le Roy et Mme Amos, ainsi que le représentant d'Haïti, pour leurs exposés.

Ma délégation reste préoccupée du fait que deux mois et demi après l'annonce des résultats du premier tour de l'élection présidentielle, le deuxième tour n'ait toujours pas eu lieu. Le Gouvernement haïtien, en dépit de ses efforts, n'a pas encore réussi à faire aboutir l'examen du contentieux par les instances appropriées du pays. Nous osons espérer que le Conseil électoral provisoire (CEP), conformément à l'accord conclu avec le Gouvernement et l'Organisation des États américains (OEA), à qui nous rendons un hommage appuyé pour son rapport d'évaluation du processus électoral, examinera de façon professionnelle, transparente et en toute impartialité les recommandations figurant dans le rapport et fera aboutir le processus électoral.

Nous invitons la classe politique haïtienne à accepter, pour sa part, de bonne foi les résultats qui sortiront de cet examen. Nous appelons de tous nos vœux l'aboutissement heureux du processus électoral afin qu'Haïti dispose d'un gouvernement qui s'attellera à résoudre – avec l'appui de la communauté internationale bien entendu – les divers maux qui frappent le pays, dont l'insécurité.

Concernant précisément l'insécurité, nous sommes préoccupés par les rapports faisant état de violences sexuelles ces derniers temps. Nous sommes néanmoins encouragés par les efforts du Gouvernement haïtien visant à relever l'administration judiciaire et la formation des forces de sécurité, avec le concours de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

L'œuvre de relèvement et de reconstruction d'Haïti exige une mobilisation internationale qui s'est déjà grandement matérialisée. Elle exige aussi une coordination des efforts et une utilisation rationnelle de l'aide qui est fournie. Nous sommes convaincus que cela se réalisera et que l'assistance promise par les différents donateurs sera effectivement versée. Par ailleurs, nous nous félicitons des progrès réalisés dans la dispensation des secours humanitaires depuis le terrible tremblement de terre de janvier 2010 et l'apparition de l'épidémie de choléra.

En conclusion, le Gabon continue d'appuyer l'action de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti en vue du relèvement et de la stabilité du pays.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Un an après le séisme qui a dévasté Haïti, nos pensées accompagnent les victimes et leur famille. Nous n'oublions pas les sacrifices extraordinaires consentis par le personnel de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Je voudrais également remercier la Secrétaire générale adjointe, M[me] Valerie Amos, et le Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, et leurs équipes, ainsi que les pays qui participent à la MINUSTAH de l'acharnement avec lequel ils s'attachent à relever la multitude de défis auxquels nous sommes confrontés en Haïti. Nous apprécions les exposés et l'analyse très complets qui ont été présentés aujourd'hui sur la situation en Haïti, une situation qui reste complexe et difficile. Je remercie également M. Cazeau pour ses observations.

Les souffrances d'Haïti dépassent l'imagination. Permettez-moi de partager certaines de nos vues, essentiellement sur deux aspects : la tragédie humanitaire et les efforts internationaux déployés pour aider la population haïtienne; et les moyens de surmonter la crise politique actuelle.

Premièrement, nous tenons à remercier tous les travailleurs humanitaires des Nations Unies et des centaines d'organisations non gouvernementales des efforts inlassables qu'ils mènent dans des circonstances très difficiles. Ils n'ont pas baissé les bras face à l'ampleur de la catastrophe. Nous tenons à souligner le rôle joué par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et apprécions les efforts déployés jusqu'à présent. Le BCAH opère dans un environnement complexe et difficile, tandis que des centaines d'organisations non gouvernementales sont actives sur le terrain. Nous encourageons le BCAH à poursuivre ses efforts afin d'améliorer la coordination entre tous les acteurs concernés.

Nous tenons à rappeler également que des millions de donateurs privés ont manifesté, comme jamais auparavant, leur solidarité à l'égard de la population durement touchée d'Haïti. Ces donateurs s'attendent à ce que nos efforts garantissent que leur aide arrive aux personnes qui en ont besoin.

En 2011, l'essentiel de l'aide internationale continuera de passer de l'aide humanitaire aux efforts de reconstruction. Nous saluons le travail constructif mené par la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti. L'Allemagne, comme d'autres pays, a, dès le départ, versé des contributions substantielles aux efforts de secours et de reconstruction menés par l'ONU et par d'autres organisations humanitaires.

Je voudrais mentionner ici une question qui nous préoccupe : la protection de la population contre la violence sexuelle, en particulier les filles et les femmes qui vivent dans les camps. Nous nous félicitons des efforts déployés actuellement pour remédier à cette situation.

N'oublions pas le rôle central de la population haïtienne dans la reconstruction de son pays. La force, la détermination et la résilience spirituelle de millions d'Haïtiens appellent notre respect.

Je voudrais maintenant passer à un autre point clef. Pour que les efforts de relèvement, de reconstruction et de développement menés actuellement soient couronnés de succès, la stabilité politique est indispensable. La crise politique actuelle concernant le premier tour des élections présidentielles nous préoccupe vivement. Le Conseil n'a cessé d'insister sur la très grande importance d'élections libres et régulières en Haïti pour poser les bases politiques de la reconstruction du pays. Nous saluons les efforts continus déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mulet, et par le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, pour faire participer la classe politique d'Haïti à un dialogue visant à renforcer la stabilité politique et l'unité nationale.

La décision prise par le Gouvernement haïtien de demander à l'Organisation des États américains (OEA) d'envoyer une mission d'experts chargée de vérifier le premier tour de l'élection présidentielle a été très avisée. Nous appuyons sans réserve les recommandations de cette mission de l'OEA qui figurent dans son rapport. Nous félicitons le Conseil électoral provisoire d'avoir fourni à l'OEA un accès aux informations dont elle avait besoin pour sa mission. Nous exhortons le Conseil électoral provisoire à adopter la deuxième mesure que la logique impose et à prendre sa décision en fonction des recommandations de l'OEA relatives au deuxième tour de l'élection présidentielle.

La tenue d'élections crédibles est cruciale pour la stabilité politique et les efforts de reconstruction en cours en Haïti. L'Allemagne s'associe à l'appel lancé à l'intention de tous les dirigeants politiques haïtiens pour qu'ils assument leurs responsabilités et oeuvrent de concert pour mener à bien le processus électoral.

Pour terminer, l'Allemagne demeure déterminée à aider à répondre aux besoins essentiels d'Haïti. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que l'année 2011 soit meilleure pour Haïti.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à remercier les Secrétaires

généraux adjoints, M. Le Roy et Mme Amos, des exposés riches en informations qu'ils ont présentés au Conseil de sécurité sur la situation en Haïti. Nous remercions également notre collègue haïtien de son exposé.

La semaine dernière, nous, les membres de la famille des Nations Unies, nous sommes joints au peuple haïtien pour commémorer le premier anniversaire du séisme dévastateur qui a coûté la vie à plus de 250 000 personnes et provoqué le déplacement de plus d'un million d'autres. Jamais l'ONU n'a en l'espace de 24 heures perdu autant d'hommes et de femmes, le personnel affecté à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, que ce jour-là. L'Afrique du Sud exprime une fois encore ses sincères condoléances et toute sa compassion à tous ceux qui ont été touchés par cet événement dévastateur. Dans le sillage du séisme, les effets de l'ouragan Tomas et l'épidémie mortelle de choléra sont venus exacerber les souffrances humaines, accentuant davantage les difficultés humanitaires en Haïti.

Notre délégation reste préoccupée par la situation politique et humanitaire en Haïti. À cet égard, nous rappelons notre attachement aux efforts de relèvement et de reconstruction en cours dans le pays. Nous souscrivons à l'analyse selon laquelle le relèvement d'Haïti nécessitera plusieurs années d'efforts et qu'en conséquence, l'accélération des efforts de relèvement doit être une priorité absolue pour 2011.

Nous sommes préoccupés par la lenteur du relèvement. Nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour aider le Gouvernement haïtien à prendre la tête du travail visant à remettre le pays sur pied. À cet égard, nous avons pris note de l'appel lancé dans la résolution 1944 (2010), adoptée par le Conseil en octobre, pour que la communauté internationale coordonne ses efforts avec la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti. Il importe également que le Gouvernement dirige tous les efforts de relèvement, qui doivent être étroitement coordonnés pour garantir leur efficacité, leur transparence et leur adéquation avec les besoins des personnes les plus vulnérables.

L'épidémie de choléra est un coup supplémentaire porté aux efforts de relèvement. Nous avons pris note des améliorations apportées aux mesures de riposte et du fait que la mortalité liée à l'épidémie est en baisse. Il convient néanmoins de faire davantage. Nous nous inquiétons particulièrement des conséquences de l'épidémie sur les personnes les plus vulnérables. Nous nous félicitons que le Secrétaire général ait mis en place un groupe d'experts sur l'épidémie de choléra.

L'Afrique du Sud continuera de contribuer, à titre individuel et en tant que partenaire du mécanisme trilatéral Inde, Brésil et Afrique du Sud (IBAS), aux efforts de relèvement et au développement durable du pays. Nous avons déjà fourni une aide humanitaire par l'entremise du système humanitaire de l'ONU, coordonné par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous sommes déterminés à accroître notre appui dans un proche avenir. Nous demandons à tous les États Membres qui ont fait des promesses de dons à la conférence d'annonce de contributions à Haïti d'honorer leurs engagements.

Nous observons avec beaucoup de préoccupation l'impasse dans laquelle se trouve Haïti au sujet de l'élection tenue le 28 novembre 2010. L'impasse actuelle ne fera qu'affaiblir les systèmes politique, socioéconomique et gouvernemental haïtiens déjà fragilisés. La tenue d'élections crédibles est essentielle à la stabilité en Haïti, laquelle favorisera le processus de relèvement et la réalisation du développement. Nous sommes également préoccupés par les violences récurrentes. Nous demandons à toutes les parties d'agir avec prudence afin de ne pas plonger le pays dans un plus grand chaos.

Nous avons pris note du rapport des experts de la mission de vérification de l'Organisation des États américains, notamment ses conclusions et recommandations. Nous avons également pris note du communiqué publié le 19 janvier 2011 par le Conseil électoral provisoire d'Haïti sur ce rapport. Nous constatons par ailleurs que la procédure d'appel est toujours en cours. Il est impératif que la situation actuelle soit réglée dans le cadre des dispositions juridiques en vigueur et d'une manière qui reflète fidèlement la volonté du peuple haïtien.

Les membres de la communauté internationale doivent se tenir aux côtés du peuple haïtien, que ce soit bilatéralement ou par l'intermédiaire de l'ONU et des organisations régionales et sous-régionales. Tous les efforts déployés doivent viser à fournir au Gouvernement et au peuple haïtiens l'aide nécessaire. À cet égard, nous appuyons et saluons l'action que l'Organisation des États américains et la Communauté des Caraïbes mènent en faveur d'Haïti. Nous nous félicitons également de tous les efforts bilatéraux

déployés par de nombreux pays pour répondre aux besoins multiples du pays.

En cette étape décisive, l'attachement et l'attention renouvelés du Conseil de sécurité à l'égard d'Haïti sont capitaux. Il est indispensable que le Conseil continue d'appuyer le processus électoral en Haïti en exigeant de toutes les parties – les candidats à titre individuel ainsi que la population haïtienne – qu'elles s'abstiennent de toute violence et règlent la crise actuelle au moyen des dispositions juridiques prévues par la Constitution et la loi électorale.

Dans le cadre des efforts visant à répondre à tous ces besoins urgents, ma délégation est disposée à travailler avec ses partenaires au Conseil pour veiller à ce que nous demeurions saisis de la question et à ce que nous servions les intérêts des Haïtiens.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe à mes collègues pour remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Alain Le Roy, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Mme Valerie Amos, pour les exposés détaillés et utiles qu'ils ont présentés sur la situation en Haïti. Je tiens également à remercier le représentant d'Haïti de nous avoir fait connaître son point de vue sur la situation actuelle.

L'année écoulée a été très difficile pour le peuple haïtien. Au moment où la stabilité commençait à revenir dans le pays et où les indicateurs de développement économique montraient une tendance à la hausse, le pays a été frappé par un séisme massif le 12 janvier 2010. Près de 300 000 personnes ont été tuées dans cette catastrophe et autant ont été blessées. Ce séisme si dévastateur – le pire qu'ait connu la région depuis plus de deux siècles – a nécessité des opérations de secours d'une ampleur considérable. La communauté internationale s'est montrée à la hauteur du défi et a entrepris de venir en aide aux Haïtiens. Notre travail se poursuit, et il se poursuivra aussi longtemps que le peuple haïtien aura besoin de notre aide dans ses efforts de reconstruction.

La semaine dernière, le Conseil a publié une déclaration à la presse à l'occasion du premier anniversaire du séisme en Haïti. Nous exprimons à nouveau nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement haïtiens ainsi qu'aux familles des membres du personnel de l'ONU qui ont perdu la vie dans cette catastrophe et nous les assurons de notre appui continu.

Immédiatement après le séisme, l'Inde a, en signe de solidarité avec le peuple haïtien, versé 5 millions de dollars en espèces au Gouvernement haïtien pour financer des opérations de secours. Je tiens aussi à rappeler qu'il a été fait bon usage du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires dès que le travail de relèvement a commencé en Haïti. L'Inde attache de l'importance à ce mécanisme, auquel nous versons, depuis sa création il y a trois ans, des contributions importantes, à hauteur de 500 000 dollars par an depuis 2009. En outre, conscients qu'il fallait répondre aux besoins essentiels de la population haïtienne – abri, eau potable et installations sanitaires –, nous avons avec nos partenaires du mécanisme trilatéral Inde, Brésil et Afrique du Sud (IBAS) étendu le champ d'action et la portée des activités du programme de gestion des déchets en Haïti financé par le Fonds d'affectation spéciale mis en place par l'IBAS. L'IBAS consacre plus de 2 millions de dollars à cet effort et à la reconstruction d'un dispensaire en Haïti.

Au moment où les efforts s'orientent vers la reconstruction et le réaménagement, nous estimons qu'il faut d'urgence améliorer la coordination entre les organismes d'aide, les donateurs et le Gouvernement haïtien. En plus d'éviter les chevauchements, on pourra ainsi orienter l'aide vers les secteurs qu'Haïti jugera les plus prioritaires. Les divers organismes de l'ONU doivent s'employer en priorité à améliorer les moyens techniques dont dispose Haïti afin que ce dernier puisse utiliser pleinement et correctement l'aide apportée. Pour sa part, l'Inde s'est engagée à reconstruire un ministère, au choix du Gouvernement haïtien. À cet égard, je me dois de dire au Conseil que, malgré plusieurs interventions de ma part, nous avons le plus grand mal, sans doute faute de coordination, à savoir où notre offre serait la plus utile.

Nous saluons et appuyons vigoureusement le rôle joué par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) dans les activités humanitaires et de relèvement, en apportant son concours aux autorités locales. Nous sommes fiers des efforts remarquables que les membres du personnel de la MINUSTAH ont déployés, au niveau des composantes civile et de police, au lendemain du séisme catastrophique, cela en dépit des pertes immenses subies par la Mission elle-même. Je tiens également à rappeler les contributions des officiers de police indiens déployés auprès de la MINUSTAH, qui sont actuellement au nombre de 470 et sont regroupés en trois contingents, dont deux ont été déployés par

l'Inde après le tremblement de terre, à la demande des Nations Unies. Les soldats de la paix de la MINUSTAH continuent d'apporter leur plein appui aux autorités locales. C'est pourquoi nous demandons à toutes les parties prenantes d'éviter toute action susceptible d'entraver les travaux des soldats de la paix de la MINUSTAH.

Alors que Haïti s'efforçait de se remettre des ravages causés par le tremblement de terre, il a été frappé par une épidémie de choléra, ce qui n'a fait qu'aggraver davantage une situation déjà sombre. Comme si cela ne suffisait pas, le pays s'est retrouvé embourbé dans une crise politique après les élections présidentielles. En ce qui concerne l'épidémie de choléra, nous espérons que la nomination récente par le Secrétaire général d'un groupe d'experts indépendant pour déterminer l'origine de l'épidémie présentera son rapport sur la base d'enquêtes scientifiques et que cela permettra de répondre adéquatement aux allégations qui ont été faites. Je suis convaincu que le docteur Balakrish Nair, Directeur de l'Institut national du choléra et des maladies entériques de Kolkata qui fait partie de ce groupe, contribuera utilement aux travaux de celui-ci.

Nous sommes d'avis que les travaux de reconstruction et de remise en état concertés exigent des conditions stables sur les plans politique et administratif. Par conséquent, nous demandons à tous les acteurs politiques en Haïti de faire preuve de retenue et d'éviter toute action susceptible de provoquer des violences et de détourner notre attention des travaux tellement nécessaires de reconstruction et de remise en état. Bien entendu, l'ONU doit continuer à se concentrer sur les activités d'aide humanitaire et de mise en place d'infrastructures. Elle ne devrait pas s'impliquer beaucoup dans le processus politique local. Les organisations régionales sont mieux placées pour traiter de cette question, en coopération avec la classe politique haïtienne.

M. Lolo (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je voudrais joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé pour remercier M. Alain Le Roy et Mme Valérie Amos de leurs exposés très utiles.

Nous sommes heureux de ce que notre séance d'aujourd'hui, à l'occasion du premier anniversaire du séisme dévastateur qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, n'ait pas laissé de côté tous les défis auxquels ce pays fait toujours face, qui ont été aggravés par l'épidémie de choléra. Le tremblement de terre et l'épidémie ont causé la mort de plus de 203 000 personnes, dont des fonctionnaires de l'ONU, et ont fait reperdre les acquis de développement de plusieurs années en matière d'infrastructures, de santé, de logement et d'éducation en Haïti, pays le plus pauvre et le moins avancé de l'hémisphère occidental, comme nous l'a rappelé Mme Amos ce matin.

Je tiens à exprimer la gratitude du Nigéria à tous ceux qui ont réagi favorablement et sont restés aux côtés du Gouvernement et du peuple haïtiens lorsqu'ils étaient dans la pire détresse. Il ne fait aucun doute que la générosité dont la communauté internationale a fait preuve en fournissant l'aide humanitaire et en participant aux activités de secours, relèvement et reconstruction a fait une énorme différence en Haïti. Le Nigéria est l'un des nombreux contributeurs qui ont apporté leur aide en espèces et en nature. Au cours de l'année écoulée, nous avons fourni une assistance d'une valeur de plus de 10 millions de dollars à Haïti, en espèces et en nature. Je voudrais également indiquer que pendant plusieurs années avant le séisme, des volontaires du Corps nigérian pour l'assistance technique travaillaient en Haïti dans divers domaines, dans le cadre d'un accord bilatéral.

Le rôle que joue l'ONU – en particulier celui de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), du Département des opérations de maintien de la paix, et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) – à la tête des efforts internationaux en Haïti est très louable. Le Nigéria se félicite de ce que son contingent de police fasse partie de la MINUSTAH, qui a continué à s'acquitter de son mandat avec distinction dans des circonstances très difficiles. Je tiens à rendre hommage au courage, au dévouement et à l'esprit de sacrifice des vaillants hommes et femmes de la MINUSTAH, sous la direction de M. Edmond Mulet, ainsi qu'à tous les travailleurs humanitaires en Haïti.

Il reste encore beaucoup à faire pour qu'Haïti redevienne ce qu'il était avant le tremblement de terre. Comme on nous l'a rappelé, 800 000 Haïtiens vivent toujours dans des camps de fortune. À cela s'ajoute d'autres défis, comme la malnutrition, des services d'assainissement inadéquats, des systèmes de santé médiocres et des services de base inefficaces. Face à ces défis, la communauté internationale doit continuer à porter son attention vers Haïti. Nous devons poursuivre nos activités bilatérales et multilatérales pour aider Haïti à se remettre rapidement des conséquences dévastatrices du séisme et de l'épidémie

de choléra et à en sortir renforcé. Nous espérons que les donateurs non seulement honoreront leurs promesses, mais aussi répondront favorablement à l'appel global du BCAH pour 2011 de 906 millions de dollars, afin de répondre aux besoins humanitaires en Haïti. Nous exhortons l'ONU à continuer de renforcer ses efforts de coordination avec les autres acteurs humanitaires.

L'incertitude politique qui règne en Haïti est très préoccupante. Nous reconnaissons le rôle important que peut jouer l'Organisation des États américains (OEA) et la contribution qu'elle peut apporter pour aider à régler la crise électorale actuelle en Haïti. Nous encourageons la Commission électorale provisoire à prendre en considération le rapport présenté par la mission de vérification de l'OEA s'agissant de sélectionner les candidats pour le deuxième tour du scrutin. À cet égard, nous appelons la Commission électorale provisoire et tous les responsables politiques haïtiens à respecter pleinement la volonté du peuple et à s'abstenir de toute action susceptible de dérailler ou de compromettre la marche d'Haïti vers la démocratie et une gouvernance légitime. Il est nécessaire de fixer d'urgence une date et d'annoncer les candidats au deuxième tour des élections. Plus on tarde à régler cette crise politique, plus longtemps Haïti restera embourbé dans d'innombrables problèmes.

Le Nigéria espère que les dirigeants haïtiens, passés et présents, verront la nécessite de faire passer les intérêts du peuple avant leurs intérêts personnels et partisans afin de permettre à leur pays de progresser, avec l'appui et l'encouragement continus de la communauté internationale.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier les Secrétaires généraux adjoints, M. Le Roy et Mme Amos, de leurs exposés. Je voudrais également remercier le représentant d'Haïti de sa déclaration.

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a fait des ravages sans précédent en Haïti. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a elle aussi subi de lourdes pertes. Huit policiers chinois, soldats de la paix, ont été tués. Une fois de plus, la Chine tient à présenter ses sincères condoléances aux familles des victimes du tremblement de terre en Haïti. Nous espérons qu'avec l'aide de la communauté internationale, les Haïtiens pourront se mobiliser et reconstruire leurs foyers sans tarder.

La situation actuelle en Haïti est grave et précaire. Le processus de renforcement de la sécurité et d'instauration d'une paix durable se heurte à de nombreuses difficultés. Nous estimons qu'à court terme, les Nations Unies et la communauté internationale devraient s'attacher surtout à apporter leur appui et leur assistance dans les trois domaines suivants.

Premièrement, ils devraient promouvoir un règlement satisfaisant à la crise liée aux élections présidentielles en Haïti. La tenue d'élections libres, régulières et crédibles en Haïti revêt la plus haute importance pour l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays et pour la reconstruction après la catastrophe. Nous appelons toutes les parties en Haïti à se consacrer à la paix et à la sécurité du pays et au bien-être de la population; à maintenir l'unité, à renoncer à la violence et à éviter les provocations; à résoudre les différends par la consultation dans le respect de la Constitution et des lois du pays; et à faire en sorte que les élections reflètent véritablement la volonté du peuple haïtien. Nous nous félicitons du rôle actif joué par l'Organisation des États américains à cet égard.

Deuxièmement, l'aide à la reconstruction après la catastrophe en Haïti doit être renforcée. Il va falloir des années de dur labeur pour reconstruire Haïti, les embûches seront nombreuses et l'appui et l'assistance de la communauté internationale seront pendant longtemps nécessaires. Nous demandons à tous les acteurs concernés de fournir le plus rapidement possible l'aide qu'ils ont promise à Haïti.

Les organismes des Nations Unies, les institutions financières internationales et les organisations régionales doivent renforcer davantage la coordination, mieux définir la division du travail, améliorer l'efficacité de l'aide et éviter les chevauchements et le gaspillage. Nous sommes favorables à ce que l'ONU joue un rôle accru en matière de coordination du processus de reconstruction après la catastrophe en Haïti.

Troisièmement, il nous faut aider Haïti à faire face à l'épidémie de choléra, qui est venue s'ajouter aux souffrances de la population. La communauté internationale doit continuer de fournir une assistance à Haïti pour prévenir et lutter contre l'épidémie de choléra et enrayer sa propagation.

La MINUSTAH a joué un rôle important dans le maintien de la sécurité et de la stabilité en Haïti. Nous

apprécions à sa juste valeur le travail accompli dans des conditions difficiles par le Représentant spécial du Secrétaire général et la MINUSTAH. Compte tenu de la situation actuelle, la MINUSTAH devrait s'employer avant tout à aider Haïti à maintenir la sécurité et la stabilité, à promouvoir le processus politique et à appuyer le renforcement des capacités des secteurs sécuritaire et judiciaire du pays. Nous espérons aussi que l'ONU va accélérer son évaluation globale de la situation en Haïti et renforcer ses capacités en matière de sécurité, d'alerte rapide et de gestion des crises pour répondre efficacement aux divers défis et menaces à la sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Bosnie-Herzégovine.

Je remercie les Secrétaires généraux adjoints, Mme Valerie Amos et M. Alain Le Roy, de leurs exposés riches en informations. Nous nous félicitons de la présence parmi nous du Représentant permanent adjoint d'Haïti.

L'année dernière aura été l'une des plus terribles de l'histoire récente d'Haïti. La nature n'a pas été tendre avec le pays, une catastrophe ayant suivi l'autre. Un séisme dévastateur, un ouragan et une épidémie de choléra se sont abattus sur cette fière nation, laissant des marques profondes. La présente séance du Conseil de sécurité est l'occasion d'adresser au peuple haïtien un message de soutien et d'encouragement et de l'assurer que l'ONU et la communauté internationale ne l'abandonneront pas.

Je vais à présent aborder plusieurs questions relatives à la situation actuelle en Haïti. Nous sommes convaincus que le peuple haïtien, avec l'aide de la communauté internationale, sera en mesure de mener à bien le processus électoral. Conduire, dans le calme et de manière crédible, le processus électoral à son terme est un élément essentiel des efforts de relèvement et de reconstruction en cours en Haïti. L'installation d'un gouvernement légitime est une condition préalable à la stabilité et au développement à long terme.

En cette délicate phase politique, il est impératif que la population et l'ensemble des acteurs politiques fassent preuve de la plus grande retenue pour éviter toute détérioration de la situation sécuritaire dans le pays. Nous appelons les autorités haïtiennes à établir un climat apaisé et sécurisé pour la tenue du second tour de l'élection présidentielle. Il importe au plus haut point que la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) apporte son indispensable appui aux autorités nationales.

Nous nous félicitons de l'aide apportée par l'Organisation des États américains (OEA) pour procéder à la vérification du scrutin. Elle doit être perçue comme un élément de garantie important pour la crédibilité du processus électoral. Les autorités haïtiennes et les partis politiques doivent tenir compte des recommandations de l'OEA.

Le nouveau gouvernement en Haïti n'aura pas la tâche facile. Outre la reconstruction, il devra relever les défis qui subsistent dans les domaines de la sécurité, de l'état de droit et de la réforme institutionnelle. La réforme du secteur de la sécurité appelle une attention particulière. La priorité doit être donnée au renforcement des capacités de la Police nationale haïtienne. La communauté internationale et la MINUSTAH doivent continuer d'aider les autorités nationales à cet égard.

La Bosnie-Herzégovine attache une grande importance aux conditions socioéconomiques dans lesquelles vivent les personnes déplacées en Haïti. Il est essentiel que la Commission présidentielle spéciale de réinstallation suive de près et coordonne les activités liées au transfert et à la réinstallation des déplacés. Toutes les activités liées à ces délicates questions doivent être menées avec le tact requis.

Nous saluons le rôle central que jouent la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti et le Fonds de reconstruction d'Haïti dans la reconstruction à long terme. Il importe que les donateurs continuent d'honorer les promesses faites à Haïti et fournissent les ressources nécessaires à la reconstruction et au développement. Les donateurs internationaux doivent coordonner étroitement leurs activités avec la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti afin que l'aide internationale soit plus efficace.

Nous remercions l'ancien Président des États-Unis, Bill Clinton, de ses efforts, en tant qu'Envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti, pour renforcer l'appui international en faveur d'Haïti et améliorer la coopération avec les autorités haïtiennes en matière de mobilisation et de coordination de l'aide.

En ces durs moments que connaît Haïti, l'ONU et la MINUSTAH jouent un rôle essentiel. Il importe que le partenariat entre le peuple haïtien et l'ONU continue à être renforcé pour préserver les avancées réalisées et relever les défis qui subsistent.

La Bosnie-Herzégovine appuie pleinement les efforts de la MINUSTAH et l'aide qu'elle apporte aux autorités nationales en matière de protection des civils, en particulier les personnes déplacées et les autres groupes vulnérables. Nous insistons sur le fait que la MINUSTAH doit continuer ses efforts pour parvenir à un déploiement complet, tel que prévu dans la résolution 1944 (2010).

En conclusion, au nom de la Bosnie-Herzégovine, je voudrais remercier le personnel de l'ONU et de la MINUSTAH pour ses efforts inlassables et son important travail en Haïti.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à Mme Valerie Amos pour qu'elle fasse une autre déclaration.

Mme Amos (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les États Membres des contributions qu'ils ont apportées à l'effort général d'aide à Haïti et d'avoir mis l'accent sur l'importance de la coordination. À cet égard, nous nous attelons, au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, à renforcer nos opérations en Haïti et, ce faisant, nous prêtons une attention accrue à la coordination entre les organismes et institutions du système des Nations Unies et les autorités nationales, ainsi qu'à la prise en main nationale.

Les États Membres ont également insisté sur le fait que pour favoriser l'effort d'aide et le développement à plus long terme, il fallait que les institutions soient stables et la situation en matière de sécurité globalement bonne. Il importe aussi de continuer de prêter attention à la protection des personnes contre les violences sexuelles. Tous ces aspects demeurent des éléments importants de l'intervention humanitaire mais également des efforts de développement en cours.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 50.